

REGLEMENT

Placée sous le patronage de la Fédération fribourgeoise d'athlétisme (FFA), la FriRun Cup a pour objectif d'encourager la pratique populaire de la course à pied, de valoriser le travail des clubs membres de la FFA – en particulier les clubs formateurs – afin d'inciter un maximum de coureurs populaires à les rejoindre et de soutenir financièrement les activités de la FFA (soutien au sport d'élite).

Pour faciliter la lecture de ce document, nous avons renoncé à féminiser les expressions désignant les personnes. Il va bien évidemment de soi que même formulés au masculin, ces termes s'appliquent aux deux sexes.

1. Principe

1.1 Classement individuel FRIRun Cup

Chaque coureur, participant à une manche de la FriRun Cup marque des points, attribués en fonction du classement qu'il obtient dans sa catégorie d'âge. Au terme des 10 manches de la FriRun Cup, un classement final est établi et les meilleurs athlètes de chaque catégorie sont récompensés.

1.2 Challenge « Interclub » (performance)

Les 5 meilleurs coureurs de chaque catégorie d'âge rapportent des points à leur club. Au terme des 10 manches de la FriRun Cup, un classement final interclub est établi et récompense le club le plus performant de l'année.

1.3 Challenge « FriRun Cup » (participation populaire)

Tous les coureurs (jeunes, âgés, rapides, lents, débutants, avancés) rapportent des points à leur club. Au terme des 10 manches de la FriRun Cup, le Challenge FriRun Cup récompensera le club qui a classé le plus grand nombre de coureurs au cours de l'année.

2. Conditions de participation

2.1 Participation individuelle

¹ La participation individuelle à la FriRun Cup est ouverte à tous les coureurs, dès l'âge de 16 ans. Il n'existe aucune exigence géographique (canton), ni d'obligation d'appartenance à un club.

² Pour que son résultat soit pris en compte dans le classement général individuel FriRun Cup, le coureur doit préalablement s'inscrire à la FriRun Cup. Le calcul des points ne débute qu'à la date d'inscription (aucun effet rétroactif).

2.2 Participation interclubs

¹ La participation aux deux challenges collectifs (interclub et FriRun Cup) est ouverte aux seuls clubs affiliés à la FFA. Les clubs, respectivement leurs coureurs, sont libres de participer aux manches de la FriRun Cup de leur choix.

² L'inscription du club aux challenges collectifs (interclub et FriRun Cup) s'effectue automatiquement par l'inscription individuelle ou groupée de ses membres (coureurs). Le calcul des points ne débute qu'à la date d'inscription des coureurs concernés (aucun effet rétroactif).

3. Catégories

Hommes

- Juniors (16-19 ans)*
- M20 (20-39 ans)
- M40 (40-49 ans)
- M50 (50-59 ans)
- M60 (60-69 ans)
- M70 (70 et + âgés)

Femmes

- Juniores (16-19 ans)*
- F20 (20-39 ans)
- F40 (40-49 ans)
- F50 (50-59 ans)
- F 60 (60 et + âgés)

¹ Les junior(e)s ont l'obligation de participer au classement individuel de la FriRun Cup dans leur catégorie d'âge. Ils s'élancent sur un parcours réduit dont la distance est comprise entre 4 et 8km (en fonction de l'épreuve).

² Pour le cas où ils devraient malgré tout choisir de prendre le départ dans une autre catégorie (afin p. ex. de pouvoir concourir sur le parcours long), ils n'obtiendraient aucun point FriRun Cup lors de la manche concernée.

³ Les jeunes athlètes de moins de 16 ans ne peuvent pas participer à la FriRun Cup.

4. Finance d'inscription

4.1 Coûts

Coureurs affiliés à un club membre de la FFA	Fr. 25.- / pers.
Coureurs individuels	Fr. 35.- / pers.
Clubs (Challenge interclub / Challenge FriRun Cup)	gratuit

4.2 Paiement

Le paiement doit être effectué au moment de l'inscription. Le versement s'effectue online ou sur le compte IBAN CHxx xxxx xxxx xxxx x (Banque XYZ) en mentionnant le nom, le prénom, l'adresse complète, ainsi que l'année de naissance de l'athlète.

4.3 Prestations

¹ Les prestations suivantes sont notamment comprises dans la finance d'inscription : le prix-souvenir remis à chaque participant de la FriRun Cup, la plateforme d'inscription online commune pour chacune des 10 courses de la FriRun Cup et le service informatique (www.friruncup.ch). Chaque coureur participant à la FriRun Cup est également invité à l'Athletics Night, à savoir la soirée de fin d'année récompensant l'ensemble des coureurs de la FriRun Cup, lors de laquelle une large palette de prix récompensera les différents classements individuels et collectifs (Challenges interclub et FriRun Cup).

² La finance d'inscription aux 10 courses comptant pour le classement de la FriRun Cup est à payer séparément.

4.4 Calcul des points

¹ Le calcul des points commence à la date d'inscription à la FriRun Cup, ceci pour autant que le versement de la finance d'inscription correspondante soit confirmé dans un délai de 10 jours.

² En cas de versement tardif de la finance d'inscription, l'inscription ne sera validée qu'au jour de réception effectif du paiement, sans le moindre effet rétroactif dans le calcul des points de la FriRun Cup.

5. Inscription

¹ L'inscription individuelle à la FriRun Cup s'effectue online (www.friruncup.ch). Chaque coureur doit fournir une adresse email valide lors de son inscription.

² Outre l'inscription online, les clubs ont également la possibilité de procéder à leur inscription, ainsi qu'à celle de l'ensemble de leurs coureurs au moyen du formulaire ad hoc téléchargeable sur le site de la FriRun Cup (www.friruncup.ch). Une adresse email valide devra être fournie pour chaque coureur lors de l'inscription.

³ Les participant(e)s sont responsables des adresses communiquées. Toute mutation doit être annoncée à l'organisation de la FriRun Cup, au moyen du formulaire ad hoc téléchargeable sur le site de la FriRun Cup (www.friruncup.ch).

⁴ Les données personnelles récoltées ne seront utilisées que dans le cadre strict de l'organisation de la FriRun Cup.

6. Calcul des points

6.1 Classement individuel FRIRun Cup

¹ Les points pour toutes les catégories sont attribués de la manière suivante :

100 points	(1 ^{er} rang)	84 points	(7 ^{ème} rang)
95	(2 ^{ème} rang)	83	(8 ^{ème} rang)
91	(3 ^{ème} rang)	82	(9 ^{ème} rang)
88	(4 ^{ème} rang)	81	(10 ^{ème} rang)
86	(5 ^{ème} rang)	
85	(6 ^{ème} rang)	10 points	(pour tous dès le 81 ^{ème} rang)

² Pour être classé individuellement, chaque coureur doit disputer un minimum de 2 manches de la FriRun Cup (sur un total de 10). Son classement final s'établit en additionnant ses 7 meilleurs résultats (sur un maximum possible de 10).

³ En cas d'égalité au classement final FriRun Cup, le coureur ayant disputé le plus grand nombre de manches l'emporte.

⁴ Chaque coureur disputant la course interne mise sur pied par son club (en lieu et place de l'épreuve officielle à laquelle ils collaborent) obtient 10 points.

6.2 Challenge Interclub (performance)

¹ Les 5 meilleurs coureurs de chaque catégorie d'âge rapportent des points à leur club selon le barème suivant :

50 points (1^{er}) / 40 points (2^{ème}) / 30 points (3^{ème}) / 20 points (4^{ème}) / 10 points (5^{ème})

² Les coureurs disputant la course interne mise sur pied par leur club (en lieu et place de l'épreuve officielle à laquelle ils collaborent) n'obtiennent pas de points.

6.3 Challenge FriRun Cup (participation populaire)

Tous les coureurs de chaque catégorie d'âge rapportent des points à leur club selon le barème suivant :

20 points / 15 points / 10 points :	3 premiers de chaque catégorie d'âge
5 points :	tous les autres participants
5 points :	participants à la course interne (staff organisateur)

7. Epreuves de la FriRun Cup

7.1 Calendrier

¹ Le calendrier annuel de la FriRun Cup comporte 10 étapes, se déroulant sur 4 revêtements différents : chemin/asphalte, cross, piste et montagne/trail. Le Comité de pilotage de la FriRun Cup veille à ce que chaque année, les épreuves se déroulent sur 3 des 4 différentes surfaces mentionnées.

² Le calendrier annuel des 10 étapes de la FriRun Cup est communiqué dans le courant octobre de l'année précédente aux clubs affiliés à la FFA, publiés sur le site internet de la FriRun Cup, de la FFA, ainsi que diffusée par les différents canaux de communication officiels.

7.2 Fixation des étapes

¹ Le Comité de pilotage de la FriRun Cup attribue les étapes du calendrier annuel en veillant au respect de critères d'attribution clairs et transparents, à savoir notamment :

- a) respect du règlement et du cahier des charges de la FriRun Cup ;
- b) plateforme informatique commune (chronométrage) ;
- c) engagement de l'organisateur à soutenir les activités de la FFA ;

² Le Comité de pilotage de la FriRun Cup a la possibilité de prévoir une étape annuelle dite « spéciale », laquelle peut déroger aux conditions d'attribution ordinaire (manifestation particulière, événement unique, jubilé, etc.).

³ Pour le surplus, le Comité de pilotage veille à une juste répartition – notamment géographique et calendaire - des 10 étapes de la FriRun Cup.

7.3 Course avancée des organisateurs

Le club organisateur d'une manche de la FriRun Cup a la possibilité de mettre sur pied une course interne à l'intention de ses membres impliqués dans l'organisation de ladite manche et qui ne peuvent donc y participer. Cette course est strictement réservée aux membres du club et donne droit à l'attribution de points tant pour le classement individuel que pour le Challenge FriRun Cup.

8. Dispositions finales

Le comité de pilotage de la FriRun Cup est compétent pour trancher tous les cas non prévus et pour apporter d'éventuelles modifications au présent règlement.

Fribourg, le 16 juillet 2018